

REGLEMENT

- Il est demandé à chaque participant de joindre à son inscription, le règlement de la journée, signé.
- Les participants à cette balade devront obligatoirement se conformer aux prescriptions du code de la route : être titulaire du permis de conduire en vigueur, d'avoir sur eux la carte grise du véhicule utilisé le jour de cette randonnée ainsi que l'assurance de ce véhicule. La signature de ce règlement vaut respect des réglementations attachées à l'usage des motocyclettes en France.
- Si le participant change de véhicule le jour de la balade, il lui est demandé de prévenir l'organisation de ce changement.
- Seront autorisés pour cette balade les véhicules deux roues, tricycles, triporteurs, side-cars à caractère ancien antérieurs à 1965.
- Les participants à cette balade doivent s'assurer pour leur véhicule, pour eux et leurs passagers. L'arrimage de leur véhicule sur l'un des véhicules d'assistance mis à disposition par les organisateurs sera de l'entière responsabilité du participant.
- Les organisateurs se réservent le droit d'apporter toute modification dictée par des raisons de force majeure ou de sécurité.
- Par le fait de son inscription, toute personne prenant part à la rencontre adhère sans restriction au règlement et renonce à engager tout recours envers les organisateurs pour des faits dus à l'organisation ou au déroulement de la journée.
- Il n'y aura pas d'inscriptions sur place.
- J'autorise le Rétro Motocyclettes Sarthoises à exploiter toute(s) image(s) me concernant réalisée(s) lors de cette balade.
- Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement et d'en respecter les consignes.
Faire précéder la signature de la mention : « Lu et Approuvé »

A.....Le.....Signature du conducteur

Bulletin d'engagement à retourner avant le 14 Septembre 2020 à

Rétro Motocyclettes Sarthoises

M. Jean Pierre MAUREILLE, 30, rue Eugène Termeau 72360MAYET

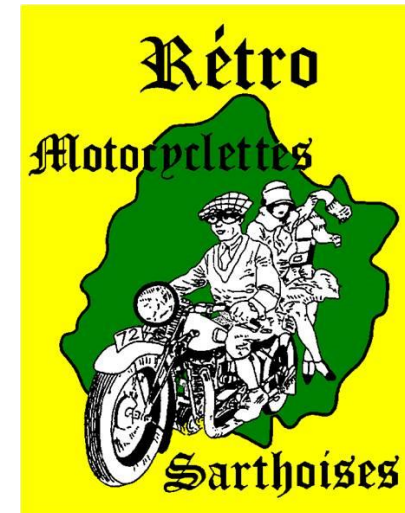
LE RÉTRO MOTOCYCLETTES SARTHOISES.

organise sa :

Balade touristique automnale

**Pour motos anciennes
antérieures à 1965**

Le 27 Septembre 2020



www.clubrms.fr

Réservation: Jean Pierre Maureille 06.79.35.67.79

Renseignement : Gilles Léger 06.70.33.21.82

Balade touristique automnale

Le 27 Septembre 2020

Balade des 30 ans

Le Samedi : Accueil au centre socio-culturel François

Rabelais de Changé

- A partir de 18h une équipe du RMS vous accueillera. Parking auto et remorque et possibilité de camper dans vos camping-cars ou planter vos tentes sur la plaine de Jeux à proximité de la salle. Pas de prise électriques disponibles notamment pour les camping-cars. Barbecue à disposition pour la soirée. Pas de douche à disposition, juste toilettes et lavabo dans la salle.

Le Dimanche :

- à partir de 7h00 : Accueil avec café et brioche
- 9h00 précise : Départ balade du matin
- 10h30 : Pause casse-croûte
- 12h30 : Déjeuner à Changé (72)
- 15h00 : Départ balade de l'après midi
- 16h45 : Arrivée et verre de l'amitié



Domaine Gigou
4 rue les Caves la Fontaine
72340 La Chartre-sur-le-Loir



conducteur

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CP : COMMUNE :

Email : Tél :

Club représenté :

Assurance : N° de Contrat :

Machine engagée :

Marque : Type :

Année : Cylindrée :

Carrosserie : solo, side-car, tricycle, triporteur, autre.....

Engagement :

Pilote : 28 euros x Pers =

Accompagnateur : 24 euros x Pers =

Total :

je serai là dès le samedi soir OUI NON

Adhérent RMS :

Pilote ou accompagnateur : 23 euros x Pers =

IMPORTANT

Joindre votre règlement par chèque à l'ordre du
"Rétro Motocyclettes Sarthoises" et le renvoyer à
M. Jean Pierre Maureille, 30, rue Eugène Termeau 72360 MAYET
AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS SUR PLACE